

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XVI^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

Séance(s) du mardi 30 mai 2023

Articles, amendements et annexes



SOMMAIRE

251^e séance

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030	3
---	---

252^e séance

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030	22
---	----

251^e séance

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030
Projet de loi relatif à la programmation militaire
pour les années 2024 à 2030 et portant
diverses dispositions intéressant la défense

Texte adopté par la commission – n° 1234 rectifié

Article 5

En cas de hausse du prix constaté des carburants opérationnels, la mission « Défense » bénéficiera de mesures financières de gestion et, si la hausse est durable, des crédits supplémentaires seront ouverts en loi de finances de l'année pour couvrir les volumes nécessaires à la préparation et à l'activité opérationnelle des forces.

Amendement n° 157 présenté par M. Roussel, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Sansu, M. Tellier, M. William et M. Wulfranc.

Supprimer cet article.

Amendement n° 398 présenté par Mme Ménard, Mme Besse et M. Dupont-Aignan.

Au début, substituer aux mots :

« En cas de hausse du prix constaté des carburants opérationnels, la mission « Défense » bénéficiera »

les mots :

« Lorsque l'évolution du prix des carburants opérationnels excède 5 % sur une période de quatre mois consécutifs, la mission « Défense » bénéficie ».

Amendement n° 998 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat.

Substituer aux mots :

« carburants opérationnels »

les mots :

« énergies opérationnelles ».

Amendements identiques :

Amendements n° 488 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat et n° 797 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élixa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreñoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

Après le mot :

« opérationnels »,

insérer les mots :

« ou des prix des matières premières ».

Amendement n° 1249 présenté par M. Bentz, M. Berteloot, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Cateau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault,

Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu.

Après le mot :

« opérationnels »,

insérer les mots :

« et des munitions ».

Amendement n° 1624 présenté par M. Cubertaon, M. Blanchet, M. Bru, M. Lainé, Mme Lingemann, Mme Poueyto, Mme Thillaye, Mme Babault, M. Balanant, Mme Bannier, Mme Bergantz, M. Berta, M. Bolo, M. Bourlanges, Mme Brocard, M. Cosson, M. Croizier, M. Daubié, Mme Desjonquères, M. Esquenet-Goxes, M. Falorni, Mme Ferrari, Mme Folest, M. Fuchs, Mme Gatel, M. Geismar, Mme Perrine Goulet, M. Gumbs, M. Isaac-Sibille, Mme Jacquier-Laforge, Mme Josso, M. Laqhila, Mme Lasserre, M. Latombe, M. Lecamp, Mme Luquet, M. Mandon, M. Martineau, M. Mattei, Mme Mette, M. Millienne, Mme Morel, M. Ott, M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, M. Ramos, M. Turquois, Mme Vichnievsky, M. Philippe Vigier et M. Zgainski.

Après le mot :

« gestion »,

insérer les mots :

« , si nécessaire par ouverture de crédits en loi de finances rectificative et de fin de gestion, »

Amendement n° 1243 présenté par Mme Rabault, Mme Pic, Mme Santiago, Mme Thomin, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot.

Substituer aux mots :

« est durable »

les mots :

« dépasse 50 millions d'euros sur une année ».

Amendement n° 1546 présenté par M. Giletti et les membres du groupe Rassemblement national.

I. – Substituer aux mots :

« est durable »,

les mots :

« excède, sur une période de trois mois consécutifs, 10 % du prix moyen constaté des carburants opérationnels par rapport à la moyenne des prix constatés lors des trois années précédentes ».

II. – En conséquence, après le mot :

« supplémentaires »,

insérer les mots :

« compensant le surcoût du différentiel de prix ainsi constaté ».

Amendement n° 397 présenté par Mme Ménard, Mme Besse et M. Dupont-Aignan.

Substituer aux mots :

« est durable »

les mots :

« persiste pendant plus de trois mois ».

Amendement n° 431 présenté par Mme Martinez, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu.

Après le mot :

« année »,

insérer les mots :

« ou en exécution ».

Amendement n° 1139 présenté par M. Giletti, Mme Auzanot, M. Allisio, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli, M. Villedieu, M. Jolly, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Sabatini, Mme Roullaud, M. Sabatou, M. Salmon, Mme Parmentier, M. Rambaud, M. Pfeffer, Mme Pollet, Mme Mathilde Paris, M. Odoul, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Meurin, Mme Laporte, Mme Lechanteux, Mme Martinez, M. Marchio, M. Loubet, M. Lottiaux, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, Mme Lavalette, Mme Le Pen, M. Grenon, M. Jacobelli, M. Gonzalez, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Girard, M. Bovet, M. Gillet, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Ballard, M. Catteau, M. Falcon, Mme Engrand, M. Dragon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Chenu, M. Chudeau, M. de Fournas, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, Mme Colombier, M. Cabrolier, Mme Cousin, M. Barthès, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Bentz, Mme Bordes, M. Boccaletti, M. Baubry, M. Beaurain, M. Buisson et Mme Menache.

Compléter cet article par les mots :

« , notamment pour garantir, a minima, le maintien du nombre d'heures de vol des pilotes de chasse. »

Amendement n° 1443 présenté par Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry.

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Afin de rendre nos armées plus résilientes face à la fluctuation des prix et au déclin des énergies fossiles, un effort sera engagé pour réduire nos dépendances à celles-ci. »

Sous-amendement n° 1785 présenté par M. Jacques.

Substituer au mot :

« engagé »

le mot :

« poursuivi ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1556 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat et n° 1562 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Le ministère des armées met fin à son appel d'offre sur les contrats d'énergie, et bénéficie des tarifs réglementés de vente de l'énergie ».

Après l'article 5

Amendements identiques :

Amendements n° 498 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat et n° 798 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

Après l'article 5, insérer l'article suivant :

En cas de hausse du prix constaté des matières premières, la mission « Défense » bénéficie de mesures de gel des prix et des crédits supplémentaires sont ouverts en loi de finances initiale, pour couvrir les volumes nécessaires à la préparation et à l'activité opérationnelle des forces.

Article 6

① L'augmentation nette des effectifs du ministère de la défense s'effectuera selon le calendrier suivant :

②

<i>(En équivalents temps plein)</i>							
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Cibles d'augmentation nette des effectifs	700	700	800	900	1 000	1 000	1 200

③ Cette évolution porte sur les emplois financés par les crédits de personnel du ministère de la défense, à l'exclusion des apprentis civils et militaires, des volontaires du service militaire volontaire et des volontaires du service national universel. En conséquence, les effectifs du ministère de la défense s'élèveront à 271 800 équivalents temps plein en 2027 et à 275 000 équivalents temps plein en 2030.

④ À ces effectifs, s'ajouteront les augmentations d'effectifs du service industriel de l'aéronautique.

⑤ À ces effectifs, s'ajoutera enfin l'augmentation des effectifs des volontaires de la réserve opérationnelle militaire, portés à 105 000 au plus tard en 2035 pour atteindre l'objectif d'un militaire de réserve pour deux militaires d'active.

⑥ L'effort de transformation de la ressource humaine du ministère entrepris au cours de la loi n° 2018-607 du 13 juillet 2018 relative à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense sera poursuivi, notamment afin de renforcer la fidélisation, l'expertise et l'adaptabilité des agents civils et militaires du ministère.

- ⑦ Le ministère adaptera la réalisation des cibles d'effectifs fixées au présent article et sa politique salariale en fonction de la situation du marché du travail.

Amendements identiques :

Amendements n°520 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,

M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat et n° 800 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élixa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Schéma d'emplois nouveaux
CEMA (hors SIAé)	448	513	585	655	726	726	861	4514
SGA	22	26	35	45	51	51	68	298
DGA	48	58	66	76	88	88	108	532
DGSE	78	86	95	105	114	114	136	728
DRSD	6	7	7	7	7	7	8	49
DGRIS/IRSEM	1	2	2	2	2	2	2	13
Réseau diplomatique	3	3	3	3	4	4	5	25
ACSIA/CBCM	1	1	2	2	2	2	4	14
Autres		1	1	2	3	3	3	27
Effectifs sortants	100							100
TOTAL MINARM	700	700	800	900	1000	1000	1200	6300

Amendement n° 773 présenté par M. Boccaletti.

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« Un effort sera consenti pour la communauté du renseignement et en particulier la direction du renseignement militaire, qui verra ses effectifs augmentés de 15 personnels. »

Amendements identiques :

Amendements n° 95 présenté par M. Gosselin, Mme Bonnivard, M. Seitlinger, M. Kamardine, Mme Duby-Muller, M. Le Fur, Mme Frédérique Meunier, M. Cinieri, M. Neuder, M. Dubois, M. Boucard, Mme D'Intorni, M. Brigand, Mme Anthoine, M. Hetzel, M. Portier, Mme Petex-Levet, M. Bourgeaux, M. Bazin, Mme Louwagie et M. Schellenberger et n° 270 présenté par M. Plassard, M. Fait, Mme Félicie Gérard, M. Albertini, Mme Lemoine, M. Ardouin, Mme Bellamy, M. Cormier-Bouligeon, Mme Magnier, Mme Goetschy-Bolognese, M. Thiériot, M. Falorni, Mme Saint-Paul, M. Lamirault, Mme Le Hénanff, M. Larsonneur, M. Vuibert et Mme Babault.

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« À ces effectifs, s'ajoute la création d'une réserve industrielle. Elle est constituée de volontaires issus des retraités depuis moins de cinq ans, d'anciens salariés de la base industrielle et technologique de défense et des spécialistes de la

transformation des chaînes de production, en mesure de renforcer les capacités de production de notre industrie de défense. »

Amendement n° 10 présenté par M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Bassire, M. Panifous, M. Lenormand, M. Molac, M. Castellani, M. de Courson, Mme Descamps, M. Guy Bricout, M. Pancher, M. Serva, M. Taupiac et Mme Youssouffa.

À l'alinéa 5, après le mot :

« portés »,

insérer les mots :

« à 80 000 en 2030 puis ».

Amendements identiques :

Amendements n° 213 présenté par M. Kamardine, Mme Serre et M. Thiériot et n° 1240 présenté par M. Marleix, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, Mme Blin, Mme Bonnivard, M. Bony, M. Boucard, M. Bourgeaux, M. Breton, M. Brigand, M. Fabrice Brun, M. Cinieri, M. Ciotti, M. Cordier, Mme Corneloup, Mme Dalloz, M. Descoeur, M. Di Filippo, M. Dive, M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Dumont, M. Forissier, M. Gaultier, Mme Genevard, Mme Gruet, M. Meyer Habib, M. Herbillon, M. Hetzel, M. Juvin, Mme Louwagie, M. Emmanuel Maquet, Mme Frédérique Meunier,

M. Minot, M. Neuder, M. Nury, M. Pauget, Mme Petex-Levet, M. Portier, M. Pradié, Mme Périgault, M. Ray, M. Rolland, M. Schellenberger, M. Seitlinger, M. Taite, Mme Valentin, M. Vatin, M. Vermorel-Marques, M. Jean-Pierre Vigier, M. Vincendet et M. Viry.

À l'alinéa 5, après le mot :

« objectif »,

insérer les mots

« , y compris outre-mer, ».

Amendement n° 125 présenté par M. Cinieri.

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Les officiers et sous-officiers versés dans l'honorariat, mais qui du fait de la nouvelle possibilité de servir en réserve opérationnelle jusqu'à l'âge de soixante-dix ans pour les non spécialistes et soixante-douze ans pour certains spécialistes, peuvent demander à quitter leur statut d'honoraire jusqu'à la limite d'âge de leur grade et être affectés en réserve opérationnelle. »

Amendement n° 235 présenté par M. Le Fur, Mme Anthoine, M. Bazin, M. Bourgeaux, M. Breton, M. Brigand, M. Cinieri, Mme Corneloup, Mme D'Intorni, M. Meyer Habib, M. Hetzel, Mme Louwagie, Mme Petex-Levet, M. Portier, M. Ray, Mme Tabarot, Mme Valentin, M. Vermorel-Marques et M. Thiériot.

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Cette augmentation des effectifs permettra également le renouvellement et l'approfondissement des missions de défense opérationnelle du territoire. »

Amendement n° 272 présenté par M. Plassard, M. Fait, Mme Félicie Gérard, M. Albertini, Mme Lemoine, M. Ardouin, Mme Bellamy, M. Cormier-Bouligeon, Mme Magnier, Mme Goetschy-Bolognese, M. Falorni, M. Lamirault, M. Larsonneur, M. Vuibert et Mme Babault.

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« L'augmentation des effectifs des volontaires de la réserve opérationnelle militaire permettra en outre la création d'une réserve opérationnelle spatiale constituée de spécialistes civils en mesure de renforcer le centre de commandement, de contrôle, de communication et de calcul des opérations spatiales. »

Amendement n° 465 présenté par M. Giletti, M. Meizonnet, M. Marchio, Mme Auzanot, M. Dessigny, M. Chudeau, M. Chenu, Mme Diaz, Mme Galzy, M. Catteau, M. Cabrolier, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Boccaletti, Mme Blanc, M. Blairy, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, M. Allisio, M. Ballard, M. Baubry, M. Barthès, M. Beaurain, M. Berteloot, M. Bentz, M. Bilde, M. Villedieu, M. Tivoli, M. Taverne, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taché de la Pagerie, M. Schreck, M. Salmon, M. Sabatou, Mme Sabatini, Mme Roullaud, Mme Robert-Dehault, M. Rancoule, Mme Ranc, M. Rambaud, Mme Pollet, M. Pfeffer, Mme Parmentier, Mme Mathilde Paris, M. Odoul, M. Ménagé, Mme Mélin, M. Meurin, M. Muller, Mme Menache, M. Mauvieux, M. Bryan Masson, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Lottiaux, M. Loubet, Mme Lorho, M. Lopez-Liguori, Mme Loir, Mme Levasseur, Mme Lelouis, Mme Lechanteux, Mme Le Pen, Mme Lavalette, Mme Laporte, M. Jolly, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Houssin, Mme Hamelet, M. Guitton, M. Grenon, Mme Grangier,

Mme Florence Goulet, M. Gonzalez, M. Girard, M. Gillet, M. Guiniot, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, Mme Cousin et Mme Colombier.

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« À ces effectifs, s'ajoutera l'augmentation des effectifs de la réserve citoyenne de défense et de sécurité tandis que sera précisée la répartition effective entre cette dernière et la réserve opérationnelle militaire. »

Amendement n° 1288 présenté par Mme Thomin, Mme Pic, Mme Rabault, Mme Santiago, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot.

À l'alinéa 6, après le mot :

« poursuivi, »,

insérer les mots :

« en particulier en s'appuyant sur une réforme et un rattrapage du point d'indice des personnels civils et des soldes militaires, ».

Amendement n° 236 présenté par M. Le Fur, Mme Anthoine, M. Bazin, M. Bourgeaux, M. Breton, M. Brigand, M. Cinieri, Mme Corneloup, Mme D'Intorni, M. Meyer Habib, M. Hetzel, Mme Louwagie, Mme Petex-Levet, M. Portier, M. Ray, Mme Serre, Mme Tabarot, Mme Valentin, M. Vermorel-Marques et M. Thiériot.

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« pour permettre la fidélisation des militaires engagés, cet effort abordera aussi la question de la mutation professionnelle des conjoints ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1677 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter et n° 1678 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumentit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat.

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« L'emploi des conjoints sera renforcé par le recrutement de personnels civils spécialisés dans l'accompagnement à l'emploi. »

Amendement n° 1289 présenté par Mme Thomin, Mme Pic, Mme Rabault, Mme Santiago, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot.

Supprimer l'alinéa 7.

Amendements identiques :

Amendements n° 1205 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat et n° 1206 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« réalisation »

le mot :

« répartition ».

Amendement n° 1433 présenté par Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Pollian et M. Thierry.

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Les objectifs de recrutement et de fidélisation seront renforcés par un attachement particulier aux dispositifs d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de la Défense. En ce sens, il s'engage à faciliter l'accès des femmes aux diplômés d'état-major, avec l'objectif d'atteindre une part des femmes parmi les officiers généraux située à 20 % d'ici 2030, avec un objectif de 50 femmes officiers généraux contre 30 actuellement »

Article 7

La présente programmation fera l'objet d'une actualisation, qui prendra la forme d'un vote du Parlement, avant la fin de l'année 2027. Cette actualisation permettra de vérifier l'adéquation entre les objectifs fixés dans la présente loi, les réalisations et les moyens alloués. Elle permettra également une mise à jour des besoins au regard du contexte sécuritaire du moment et des avancées technologiques constatées.

Amendement n° 112 présenté par M. Di Filippo.

Rédiger ainsi cet article :

« La présente programmation fera l'objet de trois actualisations, en 2025, 2027 et 2029, qui prendront la forme d'une loi et seront soumises au vote du Parlement. Ces actualisations permettront de vérifier l'adéquation entre les objectifs fixés dans la présente loi, les réalisations et les moyens alloués. Elles permettront également une mise à jour des besoins au regard du contexte sécuritaire du moment et des avancées technologiques constatées. »

Amendement n° 1294 présenté par Mme Pic, Mme Santiago, Mme Thomin, Mme Rabault, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot.

Rédiger ainsi cet article :

« La présente programmation fera l'objet de deux actualisations : une première avant la fin de l'année 2026 qui permettra, en s'appuyant sur la publication d'un livre blanc sur la défense, une mise à jour des besoins au regard du contexte sécuritaire du moment et des avancées technologiques constatées ; une seconde avant la fin de l'année 2028 qui permettra, après les élections présidentielles et législatives, d'adapter la programmation en fonction des nouvelles priorités des autorités issues de ces échéances électorales. Cette seconde actualisation aura pour objectif de préparer l'ambition de modernisation à l'horizon 2035. »

Amendement n° 410 présenté par Mme Ménard.

I. – À la première phrase, substituer au mot :

« d'une actualisation »

les mots :

« de deux actualisations ».

II. – En conséquence, à la fin de la même phrase, substituer à l'année :

« 2027 »

les mots :

« 2026 et de l'année 2028 ».

Amendement n° 31 présenté par Mme Alexandra Martin, M. Brigand, M. Cinieri, M. Di Filippo, M. Kamardine, M. Boucard, M. Le Fur, Mme Louwagie, M. Ray, M. Forissier, M. Breton, M. Seitlinger, Mme Anthoine, M. Bourgeaux, M. Dubois, Mme D'Intorni, M. Portier, Mme Serre, M. Bony, Mme Petex-Levet et M. Bazin.

À la première phrase, substituer aux mots :

« d'une actualisation, qui prendra la forme d'un vote au Parlement, avant la fin de l'année 2027 »

les mots :

« de deux actualisations avant la fin de l'année 2026 et celle de l'année 2028 ».

Amendement n° 476 présenté par Mme Tabarot, M. Minot, M. Neuder, M. Brigand, Mme Valentin, M. Meyer Habib, Mme Anthoine, M. Vermorel-Marques,

M. Di Filippo, Mme D'Intorni, Mme Serre, M. Cinieri, M. Seitlinger, Mme Louwagie, Mme Corneloup, M. Portier, Mme Duby-Muller, M. Thiériot et M. Boucard.

À la première phrase, substituer aux mots :

« un vote du Parlement »,

les mots :

« une loi ».

Amendement n° 379 présenté par M. Jacobelli et les membres du groupe Rassemblement national.

À la fin de la première phrase, substituer à l'année :

« 2027 »

l'année :

« 2025 ».

Amendements identiques :

Amendements n° 438 présenté par Mme Martinez, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Designy, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu, n° 444 présenté par M. Rancoule et les membres du groupe Rassemblement national, n° 1252 présenté par M. Bentz et n° 1293 présenté par Mme Santiago, Mme Pic, Mme Rabault, Mme Thomin, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot.

À la fin de la première phrase, substituer à l'année :

« 2027 »

l'année :

« 2026 ».

Amendement n° 1290 présenté par Mme Pic, Mme Santiago, Mme Thomin, Mme Rabault, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit,

M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot.

Rédiger ainsi la deuxième phrase :

« Cette actualisation fera suite à la publication d'un Livre blanc sur la défense qui permettra d'établir un cadrage global des objectifs opérationnels et capacitaires, sur la base de différents scénarios d'engagement des armées à l'horizon de la fin de la décennie. »

Amendements identiques :

Amendements n° 255 présenté par Mme D'Intorni, Mme Anthoine, M. Brigand, M. Cinieri, Mme Corneloup, M. Kamardine, M. Neuder, M. Portier, M. Ray, M. Seitlinger, Mme Tabarot, M. Taite, Mme Valentin, M. Vermorel-Marques et Mme Besse, n° 421 présenté par Mme Bonnard, M. Bazin, Mme Dalloz, Mme Petex-Levet, M. Jean-Pierre Vigier, M. Hetzel, M. Le Fur, M. Juvin, M. Dubois, M. Bourgeaux et M. Bony et n° 1044 présenté par M. Giletti, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Buisson, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taché de la Pagerie, M. Marchio, M. Taverne, M. Tivoli, M. Villedieu, Mme Roullaud, Mme Robert-Dehault, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, Mme Pollet, M. Pfeffer, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Parmentier, M. Muller, M. Meurin, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Alexandra Masson, Mme Martinez, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, Mme Loir, Mme Levavasseur, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Dragon, Mme Engrand, M. François, M. Falcon, M. Frappé, Mme Galzy, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Designy, Mme Dogor-Such, Mme Diaz, M. Baubry, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, M. Barthès, M. Beaurain, M. Berteloot, M. Bilde, Mme Blanc, M. Blairy, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet et M. Bentz.

À la dernière phrase, après le mot :

« regard »

insérer les mots :

« de l'inflation, ».

Amendements identiques :

Amendements n° 511 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat et n° 803 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaumont, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,

M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

À la dernière phrase, après le mot :

« moment »

insérer les mots :

« , du niveau de l'inflation ».

Amendements identiques :

Amendements n° 1207 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat, n° 1208 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter et n° 1542 présenté par M. Jacques.

À la dernière phrase, substituer au mot :

« sécuritaire »

le mot :

« stratégique ».

Amendement n° 1292 présenté par Mme Santiago, Mme Pic, Mme Thomin, Mme Rabault, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot.

À la dernière phrase, après le mot :

« sécuritaire »,

insérer les mots :

« , économique, financier et environnemental ».

Amendements identiques :

Amendements n° 508 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat et n°

801 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

À la dernière phrase, après le mot :

« moment »,

insérer les mots :

« , du changement climatique ».

Amendements identiques :

Amendements n° 510 présenté par M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat et n° 802 présenté par M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter.

À la dernière phrase, après le mot :

« moment »

insérer les mots :

« , de la crise écologique ».

Amendement n° 1291 présenté par Mme Thomin, Mme Pic, Mme Rabault, Mme Santiago, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot.

À la dernière phrase de l'alinéa unique, après le mot :

« moment »,

insérer les mots :

« , d'une revue du contexte géopolitique et stratégique de la France et de ses évolutions envisagées, du contexte macro-économique, des conséquences anticipées du changement climatique, de l'état des stocks de munitions stratégiques ».

CHAPITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES AU CONTRÔLE
PARLEMENTAIRE DE L'EXÉCUTION
DE LA LOI DE PROGRAMMATION

Article 8

- ① Avant le 30 avril de chaque année, le Gouvernement remet aux commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat chargées de la défense et des finances un rapport sur le bilan de l'année écoulée de la programmation militaire. Ce rapport comprend :
- ② 1° Un bilan de l'exécution des crédits programmés par la présente loi pour la mission « Défense » ;
- ③ 2° Un bilan de la mise en œuvre de la politique d'équipement des forces. Ce bilan recense les commandes passées et les livraisons reçues depuis la présentation du précédent bilan :
- ④ a) Au titre des programmes à effet majeur dont le coût est supérieur à 70 millions d'euros ;
- ⑤ b) Au titre des autres opérations d'armement dont le coût est supérieur à 20 millions d'euros ;
- ⑥ c) Au titre des programmes d'infrastructures dont le coût est supérieur à 15 millions d'euros ;
- ⑦ 3° Un état prévisionnel des livraisons prévues dans l'année en cours au titre des opérations et des programmes mentionnés au 2° ;
- ⑧ 4° Un bilan d'exécution des objectifs concernant les effectifs et les réserves ;
- ⑨ 5° Un bilan des grandes orientations de la politique industrielle de défense ainsi que des coopérations européennes en la matière ;
- ⑩ 6° Un bilan des actions liées aux partenariats et aux alliances stratégiques ;

⑪ 7° Un bilan des actions du ministère de la défense en matière environnementale.

⑫ Ce rapport fait l'objet d'une présentation au Parlement par le ministre de la défense et peut faire l'objet d'un débat au sein des commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat chargées de la défense.

Amendement n° 1545 présenté par Mme Rabault, Mme Pic, Mme Santiago, Mme Thomin, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et M. Vicot.

I. – Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« Ce bilan d'exécution présente un taux défini par le ratio suivant : »

II. – En conséquence, après le même alinéa, insérer les deux alinéas suivants :

« a) Au numérateur, l'effort national de défense, calculé à partir des crédits de la mission « Défense » exécutés et retracés dans la loi de règlement de l'année écoulée ;

« b) Au dénominateur, le produit intérieur brut de l'année écoulée ; »

Amendement n° 533 présenté par Mme Colombier et les membres du groupe Rassemblement national.

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Un bilan détaillé sur la mise en œuvre, la valorisation et l'évolution des ressources extrabudgétaires mentionnées au sixième alinéa de l'article 3 de la présente loi. »

Amendement n° 445 présenté par M. Rancoule et les membres du groupe Rassemblement national.

Après l'alinéa 6, insérer un alinéa ainsi rédigé :

« 2° *bis* Un bilan chiffré sur la somme actualisée nécessaire pour remettre en état l'ensemble du patrimoine immobilier du ministère des armées. »

ANALYSE DES SCRUTINS

Scrutin public n° 1694

sur l'amendement n° 998 de M. Lachaud à l'article 5 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).

Nombre de votants :	86
Nombre de suffrages exprimés :	64
Majorité absolue :	33
Pour l'adoption :	53
Contre :	11

L'Assemblée nationale a adopté.

Groupe Renaissance (171)

Pour : 27

M. Jean-Philippe Ardouin, M. Xavier Batut, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Benoît Bordat, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Julie Delpech, M. Jean-Marie Fiévet, M. Raphaël Gérard, M. Éric Girardin, M. Joël Giraud, Mme Claire Guichard, Mme Laurence Heydel Grillere, M. Gilles Le Gendre, M. Vincent Ledoux, Mme Jacqueline Maquet, Mme Lysiane Métayer, M. Paul Midy, Mme Laure Miller, M. Emmanuel Pellerin, Mme Barbara Pompili, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Corinne Vignon, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

Contre : 7

M. Frédéric Descrozaille, Mme Anne Genetet, Mme Brigitte Klinkert, Mme Brigitte Liso, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. Jean-Pierre Pont et Mme Natalia Pouzyreff.

Abstention : 3

M. Éric Bothorel, M. Thomas Gassilloud et M. Lionel Royer-Perreaut.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)

Abstention : 17

M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, Mme Caroline Colombier, M. Jocelyn Dessigny, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, Mme Géraldine Grangier, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Laurent Jacobelli, Mme Julie Lechanteux, Mme Michèle Martinez, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault, M. Emeric Salmon et M. Philippe Schreck.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

Pour : 9

M. Christophe Bex, M. Idir Boumertit, M. Florian Chauche, Mme Sylvie Ferrer, M. Bastien Lachaud, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvraud, M. Aurélien Saintoul et M. Matthias Tavel.

Groupe Les Républicains (62)

Contre : 3

Mme Valérie Bazin-Malgras, M. Hubert Brigand et M. Jean-Louis Thiériot.

Abstention : 2

M. Ian Boucard et M. Julien Dive.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

Pour : 6

Mme Blandine Brocard, M. Jean-Pierre Cubertafof, Mme Delphine Lingemann, Mme Josy Poueyto, Mme Sabine Thillaye et Mme Laurence Vichnievsky.

Contre : 1

M. Christophe Blanchet.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

Pour : 3

M. Alain David, Mme Valérie Rabault et Mme Mélanie Thomin.

Groupe Horizons et apparentés (29)

Pour : 6

M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Larsonneur, Mme Anne Le Hénanff, M. Christophe Plassard, M. Jean-François Portarrieu et Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback.

Groupe Écologiste-NUPES (23)

Pour : 1

Mme Eva Sas.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)

Non inscrits (4)

Pour : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

MISES AU POINT**(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale)**

Mme Brigitte Klinkert a fait savoir qu'elle avait voulu « voter pour ».

Scrutin public n° 1695

sur l'amendement n° 1443 de Mme Chatelain à l'article 5 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).

Nombre de votants:	97
Nombre de suffrages exprimés:	94
Majorité absolue:	48
Pour l'adoption:	71
Contre:	23

L'Assemblée nationale a adopté.

Groupe Renaissance (171)

Pour: 39

M. Jean-Philippe Ardouin, M. Xavier Batut, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Benoît Bordat, M. Éric Bothorel, Mme Émilie Chandler, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, M. Frédéric Descrozaille, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Éric Girardin, M. Joël Giraud, Mme Claire Guichard, M. Jean-Michel Jacques, Mme Brigitte Klinkert, M. Gilles Le Gendre, M. Vincent Ledoux, Mme Brigitte Liso, Mme Jacqueline Maquet, Mme Lysiane Métayer, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. Paul Midy, M. Nicolas Pacquot, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, M. Emmanuel Pellerin, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Mikaele Seo, M. Philippe Sorez, Mme Liliana Tanguy, Mme Corinne Vignon, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s): 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)

Contre: 22

M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, Mme Pascale Bordes, Mme Caroline Colombier, M. Jocelyn Dessigny, Mme Christine Engrand, M. Frédéric Falcon, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, Mme Géraldine Grangier, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Laurent Jacobelli, Mme Julie Lechanteux, Mme Gisèle Lelouis, M. Aurélien Lopez-Liguori, M. Matthieu Marchio, Mme Michèle Martinez, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule, M. Emeric Salmon et M. Emmanuel Taché de la Pagerie.

Abstention: 3

M. Thierry Frappé, Mme Laurence Robert-Dehault et M. Philippe Schreck.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

Pour: 9

M. Christophe Bex, M. Florian Chauche, M. Emmanuel Fernandes, Mme Sylvie Ferrer, M. Bastien Lachaud, M. Arnaud Le Gall, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvraud et M. Aurélien Saintoul.

Groupe Les Républicains (62)

Pour: 4

M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Hubert Brigand, M. Dino Cinieri et M. Jean-Louis Thiériot.

Contre: 1

M. Julien Dive.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

Pour: 7

M. Christophe Blanchet, Mme Blandine Brocard, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Delphine Lingemann, Mme Josy Poueyto, Mme Sabine Thillaye et Mme Laurence Vichnievsky.

Non-votant(s): 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

Pour: 3

M. Alain David, Mme Valérie Rabault et Mme Mélanie Thomin.

Groupe Horizons et apparentés (29)

Pour: 7

M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Larsonneur, Mme Anne Le Hénanff, M. Didier Lemaire, M. Christophe Plassard, Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback et M. André Villiers.

Groupe Écologiste-NUPES (23)

Pour: 1

Mme Eva Sas.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)**Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)****Non inscrits (4)**

Pour: 1

Mme Emmanuelle Ménard.

Scrutin public n° 1696

sur l'article 5 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).

Nombre de votants:	103
Nombre de suffrages exprimés:	102
Majorité absolue:	52
Pour l'adoption:	102
Contre:	0

L'Assemblée nationale a adopté.

Groupe Renaissance (171)

Pour: 41

M. Jean-Philippe Ardouin, M. Xavier Batut, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Benoît Bordat, M. Éric Bothorel, Mme Émilie Chandler, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, M. Frédéric Descrozaille, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Éric Girardin, M. Joël Giraud, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, Mme Claire Guichard, M. Jean-Michel Jacques, Mme Brigitte Klinkert, M. Gilles Le Gendre, M. Vincent Ledoux, Mme Brigitte Liso, Mme Jacqueline Maquet, Mme Lysiane Métayer, Mme Marjolaine Meynier-

Millefert, M. Paul Midy, M. Nicolas Pacquot, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, M. Emmanuel Pellerin, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Mikaele Seo, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, Mme Corinne Vignon, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)

Pour : 29

M. Franck Allisio, M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, Mme Pascale Bordes, M. Frédéric Cabroler, M. Victor Carreau, Mme Caroline Colombier, M. Jocelyn Dessigny, Mme Christine Engrand, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, Mme Géraldine Grangier, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Julie Lechanteux, Mme Gisèle Lelouis, M. Aurélien Lopez-Liguori, Mme Marie-France Lorho, M. Matthieu Marchio, Mme Michèle Martinez, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault, M. Emeric Salmon, M. Philippe Schreck et M. Emmanuel Taché de la Pagerie.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

Pour : 9

M. Christophe Bex, M. Florian Chauche, M. Emmanuel Fernandes, Mme Sylvie Ferrer, M. Bastien Lachaud, M. Arnaud Le Gall, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvraud et M. Aurélien Saintoul.

Groupe Les Républicains (62)

Pour : 5

M. Jean-Luc Bourdeaux, M. Hubert Brigand, M. Dino Cinieri, M. Julien Dive et M. Jean-Louis Thiériot.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

Pour : 7

M. Christophe Blanchet, Mme Blandine Brocard, M. Jean-Pierre Cubertafo, Mme Delphine Lingemann, Mme Josy Poueyto, Mme Sabine Thillaye et Mme Laurence Vichnievsky.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

Pour : 3

M. Alain David, Mme Valérie Rabault et Mme Isabelle Santiago.

Abstention : 1

Mme Mélanie Thomin.

Groupe Horizons et apparentés (29)

Pour : 7

M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Laronneur, Mme Anne Le Hénanff, M. Didier Lemaire, M. Christophe Plassard, Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback et M. André Villiers.

Groupe Écologiste-NUPES (23)

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)

Non inscrits (4)

Pour : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

Scrutin public n° 1697

sur l'amendement n° 95 de M. Gosselin à l'article 6 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).

Nombre de votants : 101

Nombre de suffrages exprimés : 74

Majorité absolue : 38

Pour l'adoption : 14

Contre : 60

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe Renaissance (171)

Pour : 2

Mme Julie Delpech et M. Jean-Marie Fiévet.

Contre : 38

Mme Sabrina Agresti-Roubache, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Xavier Batut, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Éric Bothorel, Mme Émilie Chandler, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Joël Giraud, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, Mme Claire Guichard, M. Jean-Michel Jacques, Mme Caroline Janvier, Mme Brigitte Klinkert, M. Vincent Ledoux, Mme Brigitte Liso, M. Sylvain Maillard, Mme Jacqueline Maquet, Mme Lysiane Métayer, M. Paul Midy, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, M. Emmanuel Pellerin, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Freddy Sertin, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, Mme Corinne Vignon, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)

Abstention : 25

Mme Bénédicte Auzanot, M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, Mme Pascale Bordes, M. Frédéric Cabroler, M. Victor Carreau, Mme Caroline Colombier, M. Jocelyn Dessigny, Mme Christine Engrand, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, Mme Géraldine Grangier, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Laurent Jacobelli, Mme Julie Lechanteux, Mme Gisèle Lelouis, Mme Christine Loir, M. Aurélien Lopez-Liguori, Mme Michèle Martinez, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault et M. Philippe Schreck.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

Contre : 8

M. Christophe Bex, M. Manuel Bompard, M. Emmanuel Fernandes, M. Bastien Lachaud, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvraud, M. Jean-Hugues Ratenon et M. Aurélien Saintoul.

Groupe Les Républicains (62)

Pour : 6

M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Hubert Brigand, M. Dino Ciniéri, M. Maxime Minot, Mme Christelle Petex-Levet et M. Jean-Louis Thiériot.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

Contre : 6

M. Christophe Blanchet, Mme Blandine Brocard, Mme Delphine Lingemann, Mme Sabine Thillaye, Mme Laurence Vichnievsky et M. Frédéric Zgainski.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

Pour : 2

M. Alain David et Mme Mélanie Thomin.

Contre : 1

Mme Isabelle Santiago.

Groupe Horizons et apparentés (29)

Pour : 1

M. André Villiers.

Contre : 4

M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Larsonneur, Mme Anne Le Hénauff et M. Didier Lemaire.

Groupe Écologiste-NUPES (23)

Contre : 2

M. Julien Bayou et Mme Eva Sas.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)

Abstention : 1

M. Fabien Roussel.

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)

Pour : 3

M. Christophe Naegelen, M. Laurent Panifous et M. Benjamin Saint-Huile.

Contre : 1

M. Paul Molac.

Non inscrits (4)

Abstention : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

Scrutin public n° 1698

sur l'amendement n° 1288 de Mme Thomin à l'article 6 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).

Nombre de votants : 106

Nombre de suffrages exprimés : 105

Majorité absolue : 53

Pour l'adoption : 41

Contre : 64

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe Renaissance (171)

Contre : 42

Mme Sabrina Agresti-Roubache, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Éric Bothorel, Mme Chantal Bouloux, Mme Émilie Chandler, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Julie Delpech, M. Jean-Marie Fiévet, M. Thomas Gassilloud, M. Raphaël Gérard, M. Joël Giraud, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, Mme Claire Guichard, Mme Servane Hugues, M. Jean-Michel Jacques, Mme Caroline Janvier, Mme Fadila Khattabi, Mme Brigitte Klinkert, M. Sylvain Maillard, Mme Jacqueline Maquet, M. Didier Martin, M. Paul Midy, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, M. Emmanuel Pellerin, Mme Michèle Peyron, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Freddy Sertin, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, Mme Prisca Thevenot, Mme Corinne Vignon, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)

Pour : 25

M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, Mme Pascale Bordes, M. Frédéric Cabrolhier, M. Victor Catteau, Mme Caroline Colombier, M. Jocelyn Dessigny, Mme Christine Engrand, M. Frédéric Falcon, M. Thibaut François, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, Mme Géraldine Grangier, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Laurent Jacobelli, Mme Julie Lechanteux, Mme Gisèle Lelouis, Mme Christine Loir, Mme Michèle Martinez, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault, M. Philippe Schreck et M. Emmanuel Taché de la Pagerie.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

Pour : 9

M. Christophe Bex, M. Sylvain Carrière, M. Hendrik Davi, M. Emmanuel Fernandes, M. Bastien Lachaud, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvraud, M. Jean-Hugues Ratenon et M. Aurélien Saintoul.

Groupe Les Républicains (62)

Contre : 7

M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Hubert Brigand, M. Dino Ciniéri, Mme Christelle D'Intorni, M. Alexandre Portier, M. Vincent Rolland et M. Jean-Louis Thiériot.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

Contre : 6

M. Christophe Blanchet, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Delphine Lingemann, Mme Josy Poueyto, Mme Sabine Thillaye et M. Frédéric Zgainski.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

Pour : 3

M. Alain David, Mme Isabelle Santiago et Mme Mélanie Thomin.

Groupe Horizons et apparentés (29)

Contre : 6

M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Larssonneur, Mme Anne Le Hénanff, M. Christophe Plassard, Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback et M. André Villiers.

Groupe Écologiste-NUPES (23)

Pour : 3

M. Julien Bayou, Mme Sandra Regol et Mme Eva Sas.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)

Abstention : 1

M. Fabien Roussel.

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)

Pour : 1

M. Paul Molac.

Contre : 2

M. Christophe Naegelen et M. Laurent Panifous.

Non inscrits (4)

Contre : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

Scrutin public n° 1699

sur l'article 6 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).

Nombre de votants :	135
Nombre de suffrages exprimés :	130
Majorité absolue :	66
<i>Pour</i> l'adoption :	120
<i>Contre</i> :	10

L'Assemblée nationale a adopté.

Groupe Renaissance (171)

Pour : 57

Mme Sabrina Agresti-Roubache, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Xavier Batut, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Benoît Bordat, M. Éric Bothorel, Mme Chantal Bouloux, Mme Anne Brugnera, Mme Danielle Brulebois, M. Jean-René Cazeneuve, Mme Émilie Chandler, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Julie Delpech, M. Philippe Fait, M. Jean-Marie Fiévet, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Joël Giraud, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, M. Guillaume Gouffier Valente, Mme Claire Guichard, Mme Servane Hugues, M. Jean-Michel Jacques, Mme Caroline Janvier, Mme Fadila Khattabi, Mme Brigitte Klinkert, Mme Christine Le Nabour, M. Vincent Ledoux, Mme Jacqueline Maquet, M. Didier Martin, Mme Lysiane Métayer, M. Paul Midy, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, M. Emmanuel Pellerin, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Barbara

Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Cécile Rilhac, M. Xavier Roseren, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Freddy Sertin, M. Philippe Sorez, Mme Violette Spillebout, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, Mme Prisca Thevenot, Mme Corinne Vignon, M. Lionel Vuibert et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)

Pour : 34

M. Franck Allisio, M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, Mme Pascale Bordes, M. Frédéric Cabrolier, M. Victor Catteau, M. Sébastien Chenu, Mme Caroline Colombier, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-Such, Mme Christine Engrand, M. Frédéric Falcon, M. Thibaut François, M. Thierry Frappé, M. Frank Giletti, Mme Géraldine Grangier, M. Daniel Grenon, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Julie Lechanteux, Mme Gisèle Lelouis, Mme Christine Loir, M. Aurélien Lopez-Liguori, Mme Marie-France Lorho, M. Philippe Lottiaux, Mme Michèle Martinez, M. Kévin Mauvieux, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault, M. Philippe Schreck et M. Emmanuel Taché de la Pagerie.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

Contre : 10

M. Christophe Bex, M. Sylvain Carrière, M. Hendrik Davi, M. Sébastien Delogu, M. Emmanuel Fernandes, M. Bastien Lachaud, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvraud, M. Jean-Hugues Ratenon et M. Aurélien Saintoul.

Groupe Les Républicains (62)

Pour : 11

M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Hubert Brigand, M. Dino Cinieri, M. Fabien Di Filippo, Mme Christelle D'Intorni, M. Julien Dive, Mme Alexandra Martin, M. Vincent Rolland, M. Jean-Pierre Taite, M. Jean-Louis Thiériot et M. Antoine Vermorel-Marques.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

Pour : 7

M. Christophe Blanchet, M. Jean-Pierre Cubertafon, M. Fabien Lainé, Mme Delphine Lingemann, Mme Josy Poueyto, Mme Sabine Thillaye et M. Frédéric Zgainski.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

Pour : 3

M. Alain David, Mme Isabelle Santiago et Mme Mélanie Thomin.

Groupe Horizons et apparentés (29)

Pour : 5

M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Larssonneur, Mme Anne Le Hénanff, M. Christophe Plassard et Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback.

Groupe Écologiste-NUPES (23)*Abstention* : 4

M. Julien Bayou, M. Karim Ben Cheikh, M. Jérémie Iordanoff et Mme Eva Sas.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)*Abstention* : 1

M. Fabien Roussel.

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)*Pour* : 2

M. Christophe Naegelen et M. Laurent Panifous.

Non inscrits (4)*Pour* : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

Scrutin public n° 1700*sur l'amendement n° 112 de M. Di Filippo à l'article 7 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).*

Nombre de votants :	117
Nombre de suffrages exprimés :	116
Majorité absolue :	59
Pour l'adoption :	37
Contre :	79

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe Renaissance (171)*Contre* : 56

Mme Sabrina Agresti-Roubache, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Xavier Batut, M. Belkhir Belhaddad, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Benoît Bordat, M. Éric Bothorel, Mme Anne Brugnera, Mme Danielle Brulebois, M. Jean-René Cazeneuve, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Laurence Cristol, Mme Julie Delpéch, Mme Stella Dupont, M. Philippe Fait, M. Jean-Marie Fiévet, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Joël Giraud, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, M. Guillaume Gouffier Valente, Mme Claire Guichard, Mme Servane Hugues, M. Jean-Michel Jacques, Mme Caroline Janvier, Mme Fadila Khattabi, Mme Brigitte Klinkert, Mme Christine Le Nabour, M. Fabrice Le Vigoureux, M. Vincent Ledoux, Mme Jacqueline Maquet, M. Christophe Marion, Mme Lysiane Métayer, M. Paul Midy, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, M. Emmanuel Pellerin, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Cécile Rilhac, M. Xavier Roseren, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Mikael Seo, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, M. Philippe Sorez, Mme Liliana Tanguy, Mme Corinne Vignon et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)*Pour* : 26

M. Franck Allisio, M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, Mme Pascale Bordes, M. Victor Catteau, Mme Caroline Colombier, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-

Such, Mme Christine Engrand, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, M. José Gonzalez, Mme Géraldine Grangier, M. Daniel Grenon, Mme Marine Hamelet, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Gisèle Lelouis, Mme Christine Loir, M. Philippe Lottiaux, Mme Michèle Martinez, M. Kévin Mauvieux, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule et Mme Laurence Robert-Dehaut.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)*Contre* : 7

M. Christophe Bex, M. Hendrik Davi, M. Emmanuel Fernandes, M. Bastien Lachaud, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvraud et M. Aurélien Saintoul.

Groupe Les Républicains (62)*Pour* : 5

M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Dino Cinieri, M. Fabien Di Filippo, Mme Christelle D'Intorni et M. Philippe Gosselin.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)*Contre* : 10

Mme Anne Bergantz, M. Christophe Blanchet, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Estelle Folest, M. Fabien Lainé, M. Pascal Lecamp, Mme Delphine Lingemann, Mme Josy Poueyto, Mme Sabine Thillaye et M. Frédéric Zgainski.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)*Pour* : 1

M. Alain David.

Groupe Horizons et apparentés (29)*Contre* : 5

M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Laronneur, Mme Anne Le Hénanff, M. Christophe Plassard et Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback.

Groupe Écologiste-NUPES (23)*Pour* : 4

M. Julien Bayou, M. Jérémie Iordanoff, Mme Sandra Regol et Mme Eva Sas.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)**Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)***Contre* : 1

M. Laurent Panifous.

Abstention : 1

M. Christophe Naegelen.

Non inscrits (4)*Pour* : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

Scrutin public n° 1701*sur l'amendement n° 1294 de Mme Pic à l'article 7 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).*

Nombre de votants : 120
 Nombre de suffrages exprimés : 93
 Majorité absolue : 47
 Pour l'adoption : 14
 Contre : 79

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe Renaissance (171)

Contre : 56

Mme Sabrina Agresti-Roubache, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Xavier Batut, M. Belkhir Belhaddad, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Benoît Bordat, M. Éric Bothorel, Mme Anne Brugnera, Mme Danielle Brulebois, M. Jean-René Cazeneuve, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Laurence Cristol, Mme Julie Delpech, Mme Stella Dupont, M. Philippe Fait, M. Jean-Marie Fiévet, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Joël Giraud, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, M. Guillaume Gouffier Valente, Mme Claire Guichard, Mme Servane Hugues, M. Jean-Michel Jacques, Mme Caroline Janvier, Mme Fadila Khattabi, Mme Brigitte Klinkert, Mme Christine Le Nabour, M. Fabrice Le Vigoureux, M. Vincent Ledoux, Mme Jacqueline Maquet, M. Christophe Marion, Mme Lysiane Métayer, M. Paul Midy, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, M. Emmanuel Pellerin, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Cécile Rilhac, M. Xavier Roseren, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Lactitia Saint-Paul, M. Mikael Seo, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, M. Philippe Sorez, Mme Liliana Tanguy, Mme Corinne Vignou et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)

Pour : 2

M. Franck Allisio et M. Philippe Lottiaux.

Contre : 5

M. Frédéric Boccaletti, M. Frédéric Cabrolier, Mme Caroline Colombier, M. Jocelyn Dessigny et Mme Marine Hamelet.

Abstention : 18

M. Christophe Bentz, Mme Pascale Bordes, M. Victor Catteau, Mme Sandrine Dogor-Such, Mme Christine Engrand, M. Thierry Frappé, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, M. José Gonzalez, Mme Géraldine Grangier, M. Timothée Houssin, Mme Gisèle Lelouis, Mme Christine Loir, Mme Michèle Martinez, M. Kévin Mauvieux, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule et Mme Laurence Robert-Dehault.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

Abstention : 7

M. Christophe Bex, M. Hendrik Davi, M. Emmanuel Fernandes, M. Bastien Lachaud, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvrard et M. Aurélien Saintoul.

Groupe Les Républicains (62)

Pour : 2

M. Fabien Di Filippo et M. Philippe Gosselin.

Contre : 2

M. Jean-Luc Bourgeaux et M. Dino Cinieri.

Abstention : 2

Mme Christelle D'Intorni et M. Jean-Louis Thiériot.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

Contre : 9

Mme Anne Bergantz, M. Christophe Blanchet, Mme Estelle Folest, M. Fabien Lainé, M. Pascal Lecamp, Mme Delphine Lingemann, Mme Josy Poueyto, Mme Sabine Thillaye et M. Frédéric Zgainski.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

Pour : 3

M. Alain David, Mme Isabelle Santiago et Mme Mélanie Thomin.

Groupe Horizons et apparentés (29)

Contre : 5

M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Larsonneur, Mme Anne Le Hénauff, M. Christophe Plassard et Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback.

Groupe Écologiste-NUPES (23)

Pour : 6

M. Julien Bayou, M. Karim Ben Cheikh, M. Jérémie Iordanoff, M. Sébastien Peytavie, Mme Sandra Regol et Mme Eva Sas.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)

Contre : 2

M. Christophe Naegelen et M. Laurent Panifous.

Non inscrits (4)

Pour : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

MISES AU POINT

(*Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale*)

M. Frédéric Boccaletti, Mme Caroline Colombier et Mme Marine Hamelet ont fait savoir qu'ils avaient voulu « s'abstenir volontairement ».

Scrutin public n° 1702

sur l'amendement n° 255 de Mme D'Intorni et les amendements identiques suivants à l'article 7 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).

Nombre de votants : 112
 Nombre de suffrages exprimés : 107
 Majorité absolue : 54
 Pour l'adoption : 33
 Contre : 74

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Groupe Renaissance (171)*Contre* : 55

M. Belkhir Belhaddad, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Benoît Bordat, M. Éric Bothorel, Mme Anne Brugnera, M. Jean-René Cazeneuve, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Laurence Cristol, Mme Julie Delpéch, M. Frédéric Descrozaille, Mme Stella Dupont, M. Philippe Fait, M. Jean-Marie Fiévet, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Éric Girardin, M. Joël Giraud, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, M. Guillaume Gouffier Valente, Mme Claire Guichard, M. Pierre Henriot, Mme Servane Hugues, M. Jean-Michel Jacques, Mme Caroline Janvier, Mme Fadila Khattabi, Mme Brigitte Klinkert, M. Christophe Marion, Mme Lysiane Métayer, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. Paul Midy, M. Nicolas Pacquot, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, M. Emmanuel Pellerin, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Cécile Rilhac, M. Xavier Roseren, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Mikael Seo, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, M. Jean Terlier, Mme Corinne Vignon et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)*Pour* : 24

M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, M. Victor Catteau, Mme Caroline Colombier, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-Such, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, M. José Gonzalez, Mme Géraldine Grangier, M. Daniel Grenon, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Gisèle Lelouis, Mme Christine Loir, M. Philippe Lottiaux, Mme Michèle Martinez, M. Kevin Mauvieux, Mme Joëlle Mélin, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule et Mme Laurence Robert-Dehault.

Contre : 2

M. Philippe Ballard et M. Julien Odoul.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)**Groupe Les Républicains (62)***Pour* : 4

M. Jean-Luc Bourdeaux, M. Hubert Brigand, Mme Christelle D'Intorni et M. Jean-Louis Thiériot.

Contre : 2

M. Dino Cinieri et Mme Marie-Christine Dalloz.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)*Contre* : 8

Mme Anne Bergantz, M. Christophe Blanchet, M. Jean-Pierre Cubertafon, M. Laurent Esquenet-Goxes, M. Fabien Lainé, M. Pascal Lecamp, Mme Delphine Lingemann et M. Frédéric Zgainski.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)*Pour* : 3

M. Alain David, Mme Isabelle Santiago et Mme Mélanie Thomin.

Groupe Horizons et apparentés (29)*Contre* : 7

M. Thierry Benoit, M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Larsonneur, Mme Anne Le Hénanff, M. Christophe Plassard, Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback et M. André Villiers.

Groupe Écologiste-NUPES (23)*Abstention* : 4

M. Julien Bayou, M. Jérémie Jordanoff, M. Sébastien Peytavie et Mme Sandra Regol.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)**Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)***Pour* : 1

M. Christophe Naegelen.

Abstention : 1

M. Laurent Panifous.

Non inscrits (4)*Pour* : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

MISES AU POINT

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale)

M. Philippe Ballard et M. Julien Odoul ont fait savoir qu'ils avaient voulu « voter pour ».

Scrutin public n° 1703

sur l'amendement n° 1207 de M. Lachaud et les amendements identiques suivants à l'article 7 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).

Nombre de votants :	120
Nombre de suffrages exprimés :	120
Majorité absolue :	61
Pour l'adoption :	117
Contre :	3

L'Assemblée nationale a adopté.

Groupe Renaissance (171)*Pour* : 52

M. Belkhir Belhaddad, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Benoît Bordat, M. Éric Bothorel, Mme Anne Brugnera, M. Yannick Chenevard, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Julie Delpéch, M. Frédéric Descrozaille, Mme Stella Dupont, M. Philippe Fait, M. Jean-Marie Fiévet, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Éric Girardin, M. Joël Giraud, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, M. Guillaume Gouffier Valente, Mme Claire Guichard, M. Pierre Henriot, Mme Servane Hugues, M. Jean-Michel Jacques, Mme Caroline Janvier, Mme Fadila Khattabi, Mme Brigitte Klinkert, M. Mathieu Lefèvre, M. Christophe Marion,

Mme Lysiane Métayer, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. Paul Midy, M. Nicolas Pacquot, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, M. Emmanuel Pellerin, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Cécile Rilhac, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, M. Mikaele Seo, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, M. Jean Terlier, Mme Corinne Vignon et Mme Caroline Yadan.

Contre : 2

M. Jean-René Cazeneuve et Mme Laetitia Saint-Paul.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)

Pour : 29

M. Philippe Ballard, M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, Mme Pascale Bordes, M. Victor Catteau, Mme Caroline Colombier, M. Grégoire de Fournas, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-Such, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, M. José Gonzalez, Mme Géraldine Grangier, M. Daniel Grenon, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Gisèle Lelouis, Mme Christine Loir, M. Philippe Lottiaux, Mme Michèle Martinez, M. Kévin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, Mme Joëlle Mélin, M. Julien Odoul, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule et Mme Laurence Robert-Dehault.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

Pour : 7

M. Christophe Bex, M. Emmanuel Fernandes, M. Bastien Lachaud, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvraud, M. René Pilato et M. Aurélien Saintoul.

Groupe Les Républicains (62)

Pour : 3

M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Hubert Brigand et M. Dino Cinieri.

Contre : 1

Mme Marie-Christine Dalloz.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

Pour : 9

Mme Anne Bergantz, M. Christophe Blanchet, M. Laurent Esquenet-Goxes, Mme Estelle Folest, M. Fabien Lainé, M. Pascal Lecamp, Mme Delphine Lingemann, Mme Josy Poueyto et M. Frédéric Zgainski.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

Pour : 3

M. Alain David, Mme Isabelle Santiago et Mme Mélanie Thomin.

Groupe Horizons et apparentés (29)

Pour : 6

M. Thierry Benoit, M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Larsonneur, Mme Anne Le Hénanff, M. Christophe Plassard et Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback.

Groupe Écologiste-NUPES (23)

Pour : 5

M. Julien Bayou, M. Karim Ben Cheikh, M. Jérémie Iordanoff, M. Sébastien Peytavie et Mme Sandra Regol.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)

Pour : 2

M. Christophe Naegelen et M. Laurent Panifous.

Non inscrits (4)

Pour : 1

Mme Emmanuelle Ménard.

Scrutin public n° 1704

sur l'article 7 du projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (première lecture).

Nombre de votants :127

Nombre de suffrages exprimés :121

Majorité absolue : 61

Pour l'adoption : 121

Contre : 0

L'Assemblée nationale a adopté.

Groupe Renaissance (171)

Pour : 54

M. Belkhir Belhaddad, M. Mounir Belhamiti, Mme Fanta Berete, M. Benoît Bordat, M. Éric Bothorel, Mme Anne Brugnera, M. Jean-René Cazeneuve, M. Yannick Chenevard, Mme Fabienne Colboc, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Julie Delpech, M. Frédéric Descrozaille, Mme Stella Dupont, M. Philippe Fait, M. Jean-Marie Fiévet, M. Thomas Gassilloud, Mme Anne Genetet, M. Raphaël Gérard, M. Éric Girardin, M. Joël Giraud, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, M. Guillaume Gouffier Valente, Mme Claire Guichard, M. Pierre Henri, Mme Servane Hugues, M. Jean-Michel Jacques, Mme Caroline Janvier, Mme Fadila Khattabi, Mme Brigitte Klinkert, M. Mathieu Lefèvre, M. Christophe Marion, Mme Lysiane Métayer, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. Paul Midy, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, M. Emmanuel Pellerin, Mme Michèle Peyron, Mme Béatrice Piron, Mme Barbara Pompili, M. Jean-Pierre Pont, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Cécile Rilhac, M. Jean-François Rousset, M. Lionel Royer-Perreaut, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Mikaele Seo, M. Freddy Sertin, M. Charles Sitzenstuhl, M. Philippe Sorez, M. Bruno Studer, Mme Liliana Tanguy, M. Jean Terlier, Mme Corinne Vignon et Mme Caroline Yadan.

Non-votant(s) : 1

Mme Yaël Braun-Pivet (présidente de l'Assemblée nationale).

Groupe Rassemblement national (88)

Pour : 34

M. Franck Allisio, M. Philippe Ballard, M. Christophe Bentz, M. Frédéric Boccaletti, Mme Pascale Bordes, M. Victor Catteau, Mme Caroline Colombier, M. Grégoire de Fournas, M. Jocelyn Dessigny, Mme Sandrine Dogor-Such, Mme Stéphanie Galzy, M. Frank Giletti, M. José Gonzalez,

Mme Géraldine Grangier, M. Daniel Grenon, M. Jordan Guitton, Mme Marine Hamelet, M. Timothée Houssin, M. Laurent Jacobelli, Mme Gisèle Lelouis, Mme Christine Loir, M. Philippe Lottiaux, Mme Michèle Martinez, M. Kevin Mauvieux, M. Nicolas Meizonnet, Mme Joëlle Mélin, M. Thomas Ménagé, M. Pierre Meurin, M. Julien Odoul, Mme Mathilde Paris, M. Julien Rancoule, Mme Laurence Robert-Dehault, M. Philippe Schreck et M. Emmanuel Taché de la Pagerie.

Groupe La France insoumise-Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (75)

Pour : 7

M. Christophe Bex, M. Emmanuel Fernandes, M. Bastien Lachaud, M. Antoine Léaument, Mme Murielle Lepvraud, M. René Pilato et M. Aurélien Saintoul.

Groupe Les Républicains (62)

Pour : 6

M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Hubert Brigand, M. Dino Cinieri, Mme Josiane Corneloup, Mme Marie-Christine Dalloz et M. Francis Dubois.

Groupe Démocrate (MODEM et indépendants) (51)

Pour : 8

Mme Anne Bergantz, M. Christophe Blanchet, M. Laurent Esquenet-Goxes, Mme Estelle Folest, M. Fabien Lainé, M. Pascal Lecamp, Mme Delphine Lingemann et Mme Josy Poueyto.

Non-votant(s) : 1

Mme Élodie Jacquier-Laforge (présidente de séance).

Groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) (31)

Pour : 2

M. Alain David et Mme Isabelle Santiago.

Abstention : 1

Mme Mélanie Thomin.

Groupe Horizons et apparentés (29)

Pour : 6

M. Thierry Benoit, M. Loïc Kervran, M. Jean-Charles Larsonneur, Mme Anne Le Hénanff, M. Christophe Plassard et Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback.

Groupe Écologiste-NUPES (23)

Abstention : 5

M. Julien Bayou, M. Karim Ben Cheikh, M. Jérémie Jordanoff, M. Sébastien Peytavie et Mme Sandra Regol.

Groupe Gauche démocrate et républicaine-NUPES (22)

Groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (21)

Pour : 3

M. Christophe Naegelen, M. Laurent Panifous et M. Benjamin Saint-Huile.

Non inscrits (4)

Pour : 1

Mme Emmanuelle Ménard.